

SERMON PRONONCÉ

PAR

M. L'ABBE LIONEL LINDSAY

PREFET DES ETUDES AU COLLEGE DE LEVIS

A la cérémonie du 27 septembre 1885.

*Posui vos, ut eatis, et fructum
afferatis, et fructus vester ma-
neat. (Joann. XV, 16).*

*"Je vous ai établis, afin que vous
alliez, que vous portiez des fruits,
et que vos fruits demeurent."*

Ces mémorables paroles, mes frères, prononcées à la dernière cène, par le Verbe de Dieu fait homme, font partie du testament qu'il légua au Collège Apostolique. Ces paroles résument tout le programme que Jésus-Christ traça aux apôtres, à ceux qui devaient poursuivre l'œuvre que son Père l'avait envoyé faire dans le monde. Elles retentirent il y a plus de 1,800 ans dans le Cénacle de Jérusalem, aux oreilles des douze pauvres pêcheurs de Galilée, elles retentissent encore aujourd'hui à l'oreille de leurs successeurs. Cette sentence solennelle qui renferme tout le code de leurs obligations et le plan de leurs travaux, Notre Divin Sauveur la promulgue encore aujourd'hui aux ouvriers de sa vigne, aux continuateurs de son œuvre. C'est que l'œuvre de Jésus-Christ dans le monde est toujours la même ; mêmes aussi les ennemis à combattre, mêmes, les obstacles à surmonter, mêmes, les moyens d'y réussir. Les apôtres de l'Eglise au 19^e siècle, les évêques et les prêtres, comme leurs prédécesseurs contemporains de Jésus-Christ, reçoivent donc, eux aussi, l'instruction formelle "d'aller, de porter des fruits, et des fruits qui demeureront, *Posui vos ut eatis, et*